



**Titre :** Approche de l'argumentation chez les étudiants en architecture - présenter, valoriser, vendre un projet-

**Auteurs:** MAGHRAOUI Imene [irissm@hotmail.fr](mailto:irissm@hotmail.fr)

BENSEKAT Malika [Bensekat\\_malika@yahoo.fr](mailto:Bensekat_malika@yahoo.fr)

**Appartenance :** Université Abdelhamid Ibn Badis- Mostaganem

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transcriture et une intermédialité adaptées à l'école*

ISSN 2543 361X

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*

## Introduction

En Algérie, l'enseignement supérieur se fait pour partie en langue française, notamment dans les filières scientifiques, techniques et technologiques. Bon nombre d'étudiants après avoir obtenu leur baccalauréat ont de réelles lacunes à l'oral et à l'écrit, en compréhension comme en production. C'est ainsi qu'à l'aube du vingtième-et-unième siècle, les étudiants nouvellement inscrits à l'université se trouvent confrontés à un sérieux problème, celui de ne pas pouvoir comprendre les cours et de ne pas savoir interagir dans un milieu universitaire particulièrement exigeant.

Le travail que nous présentons cherche à résoudre cette problématique qui corrèle à la fois l'enseignement et l'usage du français à l'université et la langue, les discours spécialisés, leurs particularités linguistico-communicatives et ses difficultés auxquelles pourraient être confrontés les étudiants de la première année de licence inscrits dans la filière d'architecture.

## Objet de la recherche

Notre recherche qui vise l'argumentation orale dans le discours d'architecture est basée sur l'enregistrement des étudiants inscrits en première année licence (architecture) de l'année 2014-2015.

Le discours argumentatif –oral- a toujours constitué une étape difficile à franchir dans le processus enseignement/ apprentissage. C'est la raison pour laquelle les étudiants appréhendent et éprouvent des difficultés à produire des discours. Le discours oral tel qu'il est représenté dans leurs esprits pose un grand problème, parce que ces étudiants sont conscients que pour réussir une production orale, il faudrait faire appel à tout ce qui constitue l'acte d'exposer.

Notre recherche porte sur les travaux d'étudiants inscrit en première année licence Le choix porte sur une matière de spécialité à savoir celle de « Projet » qui se déroule en salle d'atelier.<sup>1</sup> Si nous avons opté pour la séance d'atelier du projet, c'est parce que seule cette matière permet à l'étudiant de s'exprimer (à l'écrit mais à l'oral surtout).

---

<sup>1</sup>D'après le chef du département en question, La matière de projet est considéré comme étant la matière la plus importante étant donné qu'elle se fait une fois par semaine, d'une durée de six (6)h mais qui peut être prolongée jusqu'à huit(8)h. C'est un module qui fait partie de l'unité d'enseignement fondamentale, indissociable de celui de la « Théorie du projet ». Ce module est indispensable avec un coefficient de six (06) et à raison de 120h par semestre selon le canevas.

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transécriture et une intermédialité adaptées à l'école*

ISSN 2543 361X

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*

## Des observations préalables

Etant plus à l'aise et se montrant en sécurité lorsqu'il s'agit d'une simple communication non formelle, spontanée, les étudiants parviennent à s'exprimer et à même se justifier sur des sujets quotidiens, voilà que le contraire se produit lorsqu'il est question d'une communication formelle, où ils sont tenus de discourir pour défendre leurs idées. En effet, les étudiants se trouvent bloqués lorsqu'ils sont confrontés à une situation de discours oral sur le terrain (ex. : séance d'affichage). Autrement dit, l'exposé oral argumentatif constitue pour eux, une phase épineuse, un obstacle, parce qu'ils se trouvent confrontés à un type d'exposé auquel ils n'ont pas été préparés car une analyse du programme de la matière de français nous permet d'avancer de tels révélations. Ce genre de discours vise à susciter l'action (promotion, achat, ...) et se développe dans une dimension pragmatique. Il ne s'agit plus de lire son exposé, mais de discourir dans un style simple et direct, d'argumenter ses choix, pour un destinataire bien déterminé et surtout avec un objectif bien défini, afin d'être compris.

Lors de nos diverses observations en salle d'atelier, nous avons remarqué qu'il y'a deux types d'échange :

\*présentation orale des projets par l'étudiant

\*débat (enseignants-étudiants) dans lequel les enseignants interviendraient soit en formulant des interrogations soit en portant les remarques. L'étudiant quant à lui se doit de justifier et d'argumenter ses choix. Il est à noter qu'il y'a absence d'interactions entre étudiants-étudiants ; en fait l'étudiant n'échange qu'avec les enseignants. Les interactions se font dans les deux langues (français pour l'enseignant et arabe dialectal pour les étudiants).

## Questionnement et hypothèse

A la lumière des situations observables, notre problématique se déploie autour d'une principale question :

\*Quels atouts et quelles difficultés rencontrent les étudiants lors des affichages de leurs projets pendant la séance de « Projet » en atelier ?

Les difficultés rencontrées sur le terrain par ces nouveaux bacheliers créent des problèmes qui souvent mettent en péril la réussite de la vie universitaire. Les atouts ne sont pas bien visibles

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transcriture et une intermédialité adaptées à l'école*

ISSN 2543 361X

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*

par les intéressés eux-mêmes parce qu'ils ont mis de côté leurs compétences quotidiennes (savoir argumenter lorsqu'il s'agit d'une communication informelle comme cité plus haut).

De ce fait, l'hypothèse que nous avons émise est la suivante : l'incapacité à produire un discours argumentatif, qui sert à promouvoir les projets réalisés, constituerait un obstacle pour les étudiants inscrits en LMD1. Il faut ensuite en chercher les causes de façon à y remédier.

## Corpus

Le choix de notre corpus porte sur les travaux d'étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de Licence du système LMD. Ces étudiants venant des filières scientifiques au secondaire, où le français ne constituait qu'une matière avec un coefficient de 2 pour les filières en questions (sciences expérimentales, techniques mathématiques et mathématiques). Notre corpus se compose de dix enregistrements oraux.

Les enseignants de langue sont, à leurs tours, confrontés à de sérieuses difficultés ; à savoir le manque de manuels universitaires, de supports pédagogiques, des programmes et activités adaptés au niveau de leurs apprenants, d'où la nécessité de constituer sa propre base de données et d'élaborer des programmes.

En module de « projet »<sup>2</sup> en plus de l'acquisition des différents modes de représentation de l'espace, les apprenants sont tenus de maîtriser un discours oral argumentatif et persuasif voire commercial pour pouvoir convaincre son enseignant (éventuel acheteur) pour l'obtention d'une note maximale (puisque en architecture il s'agit de promouvoir un projet). En effet, les étudiants doivent pouvoir utiliser leurs capacités à exprimer par la langue, leurs choix stylistiques et leurs modes d'expressions graphiques et accompagner leurs projets (créations) de rapports écrits (Si l'enseignant le demande).

Par ailleurs, tout au long de leur scolarité, les étudiants sont habitués aux exposés oraux, où tout d'abord l'acte d'exposer relève principalement de la lecture de la trace écrite de l'exposé oral. Ce qui n'est pas vraiment de la communication orale en continu, mais de la lecture. L'acte d'argumenter, quant à lui, est quasi-absent, ou non repéré comme tel.

## Cadrage théorique

### L'argumentation

---

<sup>2</sup>D'après l'ensemble des étudiants et des enseignants, la matière de « projet » est plus connue sous l'appellation d' « Atelier » relative à la salle où se déroule la matière en question.

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transcriture et une intermédialité adaptées à l'école*

ISSN 2543 361X

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*

Réfléchir sur la production orale est une entreprise qui suscite de nombreuses appréhensions chez celui qui l'aborde. La production orale apparaît dans diverses disciplines telles que l'analyse du discours, les sciences de l'information et de la communication...etc, c'est pourquoi l'unité de ce champ est réellement problématique.

Dans notre travail, il s'agit d'une part d'aborder les quatre habiletés dans leur autonomie et d'une autre en rapport avec un autre domaine connexe, l'exposé oral en particulier où il est produit pour répondre à des impératifs pragmatiques d'efficacité et des codes de structuration discursive.

Nous nous éclairons dans notre approche de l'argumentation de la très pertinente constatation de Breton sur la nécessité de « remettre l'ouvrage sur le métier »<sup>3</sup>. L'argumentation est un champ qui ne cesse d'évoluer, d'ailleurs Breton avance que la théorie relative à l'argumentation doit être « en renouvellement permanent »<sup>4</sup> car l'écart semble important entre la pratique argumentative et la théorie qui lui sert de cadre. Au-delà de la dimension théorique, nécessaire pour référencier notre recherche, notre travail sur l'argumentation poursuit un objectif d'élaboration pratique. Il s'agit de pointer du doigt ses objectifs, ses types et ses formes mais également la relation entre ces paramètres en situation d'argumentation orale.

Dans la même perspective, Oléron voit en l'argumentation une :

*« Démarche par laquelle une personne –ou un groupe- entreprend d'amener un auditoire à adopter une position par le recours à des procédés ou assertions-arguments- qui visent à en montrer la validité ou le bien fondé. »<sup>5</sup>*

L'auteur soulève trois caractéristiques de l'argumentation à savoir :

DUCROT Oswald, *Les échelles argumentatives*, Paris : Éd. Minuit, 1980, p.72.

-Le fait « d'intervenir plusieurs personnes »<sup>6</sup>; qui comme le souligne l'auteur sont des parties prenantes à ce phénomène social.

-Le fait qu'elle soit « une démarche par laquelle une des personnes vise à exercer une influence sur l'autre »<sup>7</sup>.

-Le fait qu'elle fasse « intervenir des justifications et des éléments de preuves »<sup>8</sup>

---

<sup>3</sup>BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*. Ed La Casbah, Alger, 2006, p.25

<sup>4</sup>Idem, p 26

<sup>5</sup>OLERON. dans thèse NJAH. M. « L'enseignement-apprentissage de l'argumentation dans la communication professionnelle en français sur objectifs spécifiques », thèse de doctorat soutenue le 12 décembre 2011. P125

<sup>6</sup>BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*. Ed La Casbah, Alger, 2006, 9.25

<sup>7</sup>Idem, p 28

<sup>8</sup>Idem, p 28

Peuvent être identifiés dans la démarche argumentative adoptée dans le monde professionnel.

En effet, dans le cadre de notre recherche, la défense d'un projet, en séance d'atelier, en vue de son adoption, qu'entreprennent les étudiants enquêtés, est sagement étayée par des arguments, des justifications et des développements.

Dans notre cas de recherche, il s'agit davantage d'étudiants habitués à une sorte d'argumentation scolaire regroupant la dissertation, l'essai et le débat. En effet, l'argumentation en matière de français se faisait uniquement sous forme écrite. On n'accordait aucune importance à l'argumentation orale.

Fort de notre expérience d'enseignante de français au secondaire, nous pouvons dire que pendant le cursus scolaire, les élèves abordent le plaidoyer/ le réquisitoire, le débat d'idées et la dissertation qui constituent un dossier du type persuasif, que l'on propose à étudier mais uniquement sous la forme écrite. Autrement dit, l'enseignant n'est là que pour accompagner l'apprenant dans le repérage des arguments et le décèlement de la structure du texte argumentatif. En séquence de lexique, l'enseignant est tenu de proposer aux apprenants des cours relatifs au lexique de l'argumentation, comme par exemple des activités sur l'antonymie, et des exercices « à trou » où l'apprenant se voit remplir les vides par les mots proposés par l'enseignant tels que : rétracteur, partisan. En fait, l'importance est surtout accordée à l'écrit qu'à l'oral, d'ailleurs il n'y a aucune trace de l'oral à l'épreuve du Baccalauréat (un examen auquel les élèves se préparent dès leur première année secondaire).

#### Le discours de l'architecture

Le discours de l'architecture constitue l'héritage d'un travail cognitif pour la recherche architecturale. Dans un tel discours, il s'agit pour les architectes de dévoiler leurs mises en scène dans la fabrication de leurs fictions spatiales et verbales, soit un espace de sémiotique non verbale et de langage.

L'architecte est appelé à s'exprimer verbalement et faire passer ses idées, les communiquer et transmettre ses compétences. Le discours d'architecture s'inscrit de ce fait dans le domaine du discours scientifique. Il est, en fait, à la rencontre du discours scientifique avec la communication professionnelle.

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transécriture et une intermédialité adaptées à l'école*

ISSN 2543 361X

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*

Pour Florence Mourlhon-Dallies, dans son ouvrage « *Enseigner le français à des fins professionnelles* », le discours d'architecture est : « Un discours promotionnel valorisant [...] la présentation de projet constitue par la même un genre discursif professionnel original »<sup>9</sup>

#### Les outils de la recherche

Avant d'entamer toute démarche sur le terrain, nous jugeons nécessaire de présenter les diverses étapes que nous avons suivies afin d'effectuer notre travail. La partie pratique que nous avons effectuée sur le terrain a été faite de la façon suivante : Nous avons fait recours à l'observation participante en matière d'atelier pendant laquelle nous avons procédé à l'enregistrement des étudiants en séance d'affichage de leurs projets. Nous étions munie d'un dictaphone et d'un appareil photo qui nous a permis de garder les images des supports (planches) qui accompagnent les présentations orales.

#### Constitution de l'échantillon

Le public avec lequel nous avons travaillé est constitué de 10 étudiants inscrits en LMD1, un nombre qui a diminué au fur et à mesure de notre tri sélectif. En effet, nous avons démarré notre travail avec un groupe d'étudiant (G4 de la promotion) choisis par pur hasard et qui compte 28 étudiants. Le nombre a progressivement diminué du fait de la mauvaise installation du microphone, conséquemment les enregistrements étaient inaudibles et impossible à déchiffrer. Nous avons également dû nous passer de certains discours faits en arabe dialectal.

Les présentations des projets se font de façon individuelle et à l'aide de planches.

Une fois les enregistrements collectés, nous les avons transférés sur notre ordinateur et avons opté pour une transcription traditionnelle des discours. Nous avons écouté et à plusieurs reprises et transcrit les discours oraux en orthographe standard.

En définitive, nous nous sommes retrouvée avec seulement 4h d'exposés ce qui nous a fallu 6h d'écoute, de réécoute afin de transcrire les passages tout en supprimant les toux et les silences trop longs, les hésitations.

#### Analyse d'extraits de corpus

---

<sup>9</sup>MOURLHON-DALLIES Florence, *Enseigner le français à des fins professionnelles*. Ed Didier. Paris, 2008, p.212

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transécriture et une intermédialité adaptées à l'école*

ISSN 2543 361X

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*

Le discours d'architecture qui est un discours spécialisé relevant du domaine de la communication orale professionnelle est fait non seulement d'un discours codifié mais aussi d'un discours littéraire.

Dans le discours codifié ou discours imagé, l'étudiant présente son projet en faisant appel aux diverses techniques et composantes ce de premier type de discours, à savoir : la maquette, le plan. Ce type de discours relève purement de la spécialité. Or, pour appuyer ce discours codifié, l'étudiant est tenu d'accompagner ce dernier d'un discours totalement littéraire, constitué d'arguments logiques mais surtout convaincant. Ce second type de discours est un phénomène de langue.

L'étudiant va devoir maîtriser un double discours pour présenter son projet, car il s'agit d'être efficace et original à la fois.

Le discours qu'entretiendra l'apprenant en séance d'affichage est fait de trois parties :



**La présentation** du projet, **l'argumentation** du projet et **la synthèse** du projet.

- La première étape, consiste à situer géographiquement son projet.
- La seconde, celle qui nous intéresse, consiste à argumenter tout choix lié au projet, à savoir choix de la situation géographique du projet, la technique d'affichage utilisée, les couleurs et les formes adoptées.

L'apprenant en séance d'affichage est dans l'obligation de passer par des étapes pour réussir son exposé oral, néanmoins l'étape de l'argumentation constitue pour lui la phase la plus difficile à franchir et ce faute d'arguments qui sont infondés et injustifiés comme nous l'avons pu constater lors de notre observation participante en date du 15/09/2014, jour de présentation des exposés

Vendre un projet exige une argumentation préparée et fondée ; L'argumentation va en matière commerciale répondre exclusivement aux besoins et aux attentes du client. L'apprenant est totalement familiarisé avec son produit : il connaît par coeur toutes ses caractéristiques

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transcriture et une intermédialité adaptées à l'école*

ISSN 2543 361X

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*



techniques, afin d'adapter facilement son discours face à son public constitué de ses camarades et enseignant.

Les arguments présentés ne relèvent pas des types prônés lors d'un discours scientifique à savoir des arguments logiques et/ou d'autorité. D'ailleurs les arguments donnés ne sont pas adaptés au public, qui en principe, devrait être fait de gens plus au moins spécialisés.

On distinguera deux grandes façons d'argumenter : - en référence à soi-même, donc limitée et parfois non pertinente ; - en référence à autrui qu'il s'agit de persuader de l'intérêt de son projet

1. L'argumentation se rapportant à soi-même : non appropriée

*E3, et son argumentation : « Une maison en bois car je l'aime bien comme ceux qu'on voit dans les films dans une région calme où il y'a pas de pollution. On fera des sorties en compagnie avec les voisins et j'invite mes amis car j'aime bien la campagne c'est plus calme que la ville il y'a pas de pollution ni l'embouteillage, la circulation et le stress ».*

Nous remarquons ici l'utilisation d'un certain nombre d'arguments affectifs relevant d'une conversation quotidienne.

*E7 : « car c'est une solution pour maîtriser la forte demande de logements surtout en Algérie car le pays a resté longtemps sans réaliser des logements et par conséquent nous passons par une période de crise, et cette solution de bâtir en hauteur va permettre d'offrir plus de logements aux demandeurs surtout les jeunes couples »*

*E9 : j'ai choisi la région parce que 3andi la famille là-bas »*

Ici les deux étudiants donnent des arguments qui, en fait, n'ont rien à voir avec le sujet. Il y a donc déviation du sujet et par conséquent l'argument est qualifié **de non-pertinent**, le sujet de départ étant la réalisation de la maison des rêves, le E7 au lieu de présenter des arguments pertinents il s'attarde à décrire la crise de logements en Algérie. Le E9 quant à lui, il avance que son choix de la région est fait par rapport à l'installation de ses proches.

*E6: « les chambres seront en bleu car le bleu c'est ma couleur préférée, en plus de ça, les garçons n'aiment que le bleu normalement ».*

*E2 : « Ma maison de rêve est un petit chalet au bord d'une rivière c'est mon rêve et c'est le rêve de tout le monde »*

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

Enseignement par les médias : vers une transécriture et une intermédialité adaptées à l'école

ISSN 2543 361X

Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie

Les deux étudiants tentent de faire passer une position personnelle, pour une vérité universelle. Le premier suppose que tous les garçons aiment la couleur bleue, et le second pense qu'avoir une maison au bord d'une rivière est le rêve de tout le monde. Tous deux, ils tentent alors de faire de leurs cas une généralité, alors que les goûts et les couleurs ça ne se discute pas.

*E8 : « Cette maison est en charpente métallique car ce dernier est un matériau très rigide et solide et qui offre des délais de réalisation très courts ainsi que la possibilité de démonter la maison et même de la monter dans un autre endroit ainsi que parmi les caractéristiques de la charpente c'est que c'est un matériau très isolant et qui va offrir une économie d'énergie très importante ainsi qu'il est très résistant au feu »*

Ce discours a pour objectif de nous séduire par l'explication de certains gestes artistiques, or l'apprenant ici tente volontairement de fausser son raisonnement, puisque il nous a été confié par l'enseignante que la charpente métallique est un mauvais isolant et qui ne résiste pas au feu et que l'étudiant a pris connaissance de cela lors de l'atelier précédent. La cause de cette tentative reste bien évidemment claire ; l'étudiant n'a pas établi de recherche sur les caractéristiques physiques des matériaux de construction et donc pas préparé son discours.

*E10 : « Cette maison sera réalisée en béton arme car ce dernier est très et résistant dans les zones sismiques comme c'est le cas de la Turquie avec des poteaux de structure apparente en métal pour renforcer la rigidité de la maison. A l'intérieur tous sera en bois exactement en teck car la maison fera face au Bosphore, et le teck c'est le bois utilisé dans la fabrication des bateaux donc on aura une ambiance comme celle de l'intérieur des bateaux turcs. Les chambres auront de grandes baies vitrées orientées vers la rivière pour admirer ce dernier surtout au moment du coucher de soleil qui est l'un des plus beaux de la planète »*

L'étudiant ici, justifie son choix par l'assimilation abusive de deux matières différentes, le choix de l'argument n'est donc pas fondé du moment que la base de son raisonnement est complètement erronée.

1. L'argumentation produite en considération d'autrui : 30 % des productions

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transécriture et une intermédialité adaptées à l'école*

*ISSN 2543 361X*

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*

Seulement 30% de nos enquêtés, un taux relativement bas, mais non nul, ont argumenté leur projet à leur de façon. En effet, ces étudiants ont tantôt fait appel à des arguments d'autorité tantôt à des arguments plus rationnels, comme le cas de :

*E1 : Cette maison va être en rez-de-chaussée proportionnel à l'homme, elle n'aura rien de gigantesque, le plus discret possible pour ne pas toucher à la nature sauvage toute timide et inaperçue afin d'assurer une meilleure intégration à l'environnement. Il ajoute que : « Pour renforcer la relation entre l'extérieur et l'intérieur je vais traiter les façades avec de grandes baies vitrées afin d'admirer les vues sur la mer et donner ainsi plus de transparence, elles feront partie de l'environnement comme si elles existent depuis toujours »*

*Cette maison aura des terrasses, elle sera ouverte vers l'extérieur et non pas en retrait. Les espaces communs entre intérieur et extérieur renforceront l'intégration au paysage naturelle.*

*L'étudiant s'appuie dans son projet sur les principes de Frank Loyd Wright dans sa réalisation de « La maison sur la cascade »<sup>10</sup>*

*Toujours E1 : Ses couleurs seront le blanc et bleu en référence au ciel et la mer les mêmes couleurs utilisées par Richard Meier dans ses différents œuvres telles que Maison Smith ou la Maison Rachofsky.<sup>11</sup>*

Ici il se réfère à une grande figure de l'architecture, l'argument est donc référencié.

*E4 : « La maison sera en charpente métallique avec des revêtements extérieurs métalliques et un traitement des ouvertures en vitrage car ces derniers sont les symboles du future, la modernité et la technologie selon l'architecte Richer Rogers. Pionnier de l'architecture moderne Richard Rogers a réalisé Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (CNAC) aux cotés de Renzo Piano ainsi que la Lloyd Compagnie qui deux bâtiments références dans l'architecture moderne ».<sup>12</sup>*

En fait, le discours prononcé par cet étudiant n'est fait que d'arguments solides.

*E4 : « La circulation verticale sera en ascenseur, la technologie aura sa part dans cette oeuvre un ordinateur va gérer la température ainsi que l'électricité et l'éclairage interne, des stores intelligents vont être installés sur les fenêtres. Ces derniers vont gérer le passage des rayons de soleil le même principe utilisé par Jean Nouvel dans l'Institut du Monde Arabe à*

<sup>10</sup><http://lesarcsplastiques.blogspot.com/2009/01/la-maison-sur-la-cascade.html> consulté le 19/11/2015 à 18h42

<sup>11</sup><http://www.richardmeier.com/www/> consulté le 19/11/2015 à 18h59

<sup>12</sup>[http://www.greatbuildings.com/buildings/Lloyds\\_Building.html](http://www.greatbuildings.com/buildings/Lloyds_Building.html) consulté le 19/11/2015 à 17h15

*Paris c'est ce qui est appelé un bâtiment intelligent ». Il se réfère sans son travail à une figure importante du domaine de la technologie dans les réalisations architecturales. En fait il combine entre l'architecture et la technologie, il réalise : Tour Agbar à Barcelone et L'un des Gazomètres de Vienne<sup>13</sup>*

*E5 : « La maison sera en plein mer, le pied dans l'eau porté par des pilotis les même utilisé par l'architecte le Corbusier »*

*« Elle sera construite en bois afin d'assurer une bonne isolation thermique avec un toit couvert de plaques photovoltaïque pour la production d'électricité avec le principe des maisons solaires faite par le Corbusier. »*

L'étudiant se réfère dans son travail à Le Corbusier qui est un architecte qui a pour devise « Là où naît l'ordre, naît le bien-être. »

*« Cette maison sera construite sans aucun matériau industriel qui est nuisible à l'environnement tous sera naturel. En fait ce sera une maison écologique. »*

Il se réfère également à Le Corbusier pour son utilisation des pilotis comme dans son oeuvre « La cité radieuse à Marseille » et son adoption des plaques photovoltaïques, principe de la maison écologique.

*« Pour ce qui est des couleurs, j'utiliserai du blanc tant utilisé par Meier »*

L'étudiant s'appuie sur les travaux de Meier pour argumenter pour argumenter le choix de la couleur blanche.

## Conclusion

Pour conclure, Le discours d'architecture qui est un discours spécialisé relevant du domaine de la communication orale professionnelle est fait non seulement d'un discours de spécialité codifié mais aussi d'un discours littéraire et personnel destiné à persuader et convaincre.

En effet, l'apprenant en séance d'affichage est dans l'obligation de passer par des étapes pour réussir son discours oral, ce qui constitue pour lui la phase la plus difficile à franchir et ce,

---

<sup>13</sup> <http://www.jeannouvel.com/> consulté le 19/11 /2015 à 19h25

faute de discours, de lexique technique, d'arguments qui sont infondés et injustifiés comme nous avons pu le constater lors de notre observation lors des affichages.

Dans le cadre de notre recherche, la qualité d'arguments représente donc une entrave dans l'élaboration d'un bon discours oral, car entretenir un bon discours nécessite qu'on y introduise des arguments de qualité.

Effectivement, à travers l'analyse de discours qui a été menée sur ces corpus « oraux », nous avons pu constater que lors de chaque présentation, l'étudiant était amené à justifier sa proposition. Ainsi à la différence de ce que nous nous étions figuré, nous avons pu constater qu'on est très loin, dans ce type de discours, d'un discours promotionnel valorisant. En effet, il s'agit surtout et beaucoup plus de discours oraux fonctionnant tels des récits au passé. De plus, nous avons relevé les points suivants :

- Les étudiants ne comprennent pas immédiatement l'utilité de la démarche argumentative car ils considèrent que « donner des explications » est suffisant.
- Les étudiants sont très surpris de voir que l'enseignante fait des remarques à propos des discours produits car elle les juge incomplets et pas à la hauteur de l'effort fourni vu qu'ils sont dans l'incapacité d'argumenter leurs choix.
- Ils sont hésitants à l'idée de développer un discours oral, faute de savoir-faire : « je n'ai rien à dire de plus ».
- Les étudiants n'ont pas confiance en eux et ne se croient pas capables de défendre une idée ou un projet

Par conséquent, les hypothèses que nous avons émises, ont été confirmées à l'issue du travail mené.

Afin de remédier à cette situation qui provoque malaise et inquiétude aussi bien chez les étudiants eux-mêmes que chez les enseignants assurant les deux matières, il serait utile de proposer des activités susceptibles de permettre une avancée effective dans la production d'un discours argumentatif oral pendant les séances d'affichage. Seule une formation orientée et inscrite dans le FOS permettra une réelle prise en charge des étudiants afin que ceux-ci puissent affronter le terrain comme il se doit. Dans ce sens VIGNER.G avançait déjà en 1980, soit avant

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transcriture et une intermédialité adaptées à l'école*

ISSN 2543 361X

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*

l'invention du FOS (on parlait à l'époque de « français fonctionnel ») dans « Didactique fonctionnelle du Français » que :

« L'essentiel de l'effort doit porter sur des questions plus importantes : l'analyse des besoins langagiers, l'articulation épistémologique, la pratique discursive, la mise en place des modèles méthodologiques, procédures de caractérisation linguistique [...], ces données permettront à chacun de pouvoir construire son cours »<sup>14</sup>(1980 : 31)

## Bibliographie

Ouvrages consultés / ouvrages cités

BACHELARD. G.(1970 ). *Formation de l'esprit scientifique*.collection Bibliothèque des textes philosophiques , Librairie philosophique J . Vrin , Paris , 258 pages in 8

BRETON. P, (2006). *L'argumentation dans la communication*. Ed La Casbah, Alger. 120 p

MOURLHON-DALLIES. F, (2008). *Enseigner le français à des fins professionnelles*. Ed Didier. Paris.351p

SIMONET. R. et SIMONET. J,(2004). *Savoir argumenter*. 3ème édition. Paris. Ed d'organisation. 166 p

VIGNAUX. G,(1988). *Discours acteur du monde. Enonciation, argumentation et cognition*. Paris : Ophrys.243 p

Articles cités/ consultés

ASSELAH-RAHAL .S .et al. (2004). *Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie*. disponible sur : <http://www.prefics.org/credilif/travaux/SyntheseRapportCMEPMDU540.pdf>

OLERON. dans thèse NJAH. M. « *L'enseignement-apprentissage de l'argumentation dans la communication professionnelle en français sur objectifs spécifiques* », thèse de doctorat soutenue le 12 décembre 2011.

Sitographie

<http://www.frederic-chartier.com/ressources-en-ligne/index.php?2006/02/28/39-arguments-de-vente-argumentaires-argumentations-commerciales>

<http://lesarcsplastiques.blogspot.com/2009/01/la-maison-sur-la-cascade.html>

<http://www.richardmeier.com/www/>

[http://www.greatbuildings.com/buildings/Lloyds\\_Building.html](http://www.greatbuildings.com/buildings/Lloyds_Building.html)

<http://www.jeannouvel.com/>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/argument/5210>

<sup>14</sup> VIGNER G, Didactique fonctionnelle du Français, éd Hachette, 1980, p 31

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transécriture et une intermédialité adaptées à l'école*

ISSN 2543 361X

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*

<http://exp-pedago.ens-oran.dz> Numéro 3- juin 2018

*Enseignement par les médias : vers une transécriture et une intermédialité adaptées à l'école*

*ISSN 2543 361X*

*Ecole Normale Supérieure d'Oran-Algérie*